

**Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration de l'Université de
Toulouse du 31 mars 2025.**

Conseil d'administration du 2 juin 2025

Délibération 2025/06/CA-044

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE le compte rendu du Conseil d'administration de l'Université de Toulouse du 31 mars 2025.

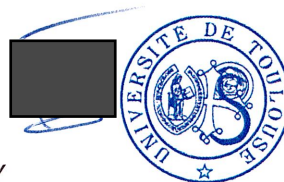
Toulouse le 2 juin 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

11 juin 2025

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 35

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1